



2ème ETAGE



FACADE ARRIERE

- Matériaux:**
- 1 - Enduit de façade teinte claire
 - 2 - Enduit de façade teinte foncée
 - 3 - Murs en pierre (idem existants à prolonger)
 - 4 - Moulures de façade à refaire à l'identique
 - 5 - Encadrements de baies simili pierre à refaire à l'identique
 - 6 - Menuiseries extérieures en bois
 - 7 - Couverture en ardoises

MISE A JOUR 2012/2018
 Adaptations nouvelles menuiseries en remplacement des murs en pierre existants façade avant et pignon S - E
 Concernant maisons 1, 2, 3 et 4
 - Changement ref: Maître de l'ouvrage

Ref. Projet: 2018.136
 Transformation résidence

Autorisation de bâtir - ETAGE 2 - FACADE ARRIERE

Adresse du projet:
 Maison 27
 L-5740 Boevange

Ref. cadastre: Commune de Wintrange Section BE de Boevange parcelle n°156/2353 N° plan: 2018.136 B3.1 - P04

Maître d'ouvrage
Promo Campos sàrl
 1, route Principale
 L-7450 Lintgen

Maître d'œuvre
ARCHITECTURE HOFFMANN SàRL
 24, DUERFSTROOS
 L - 9644 DAHL
 T: +352 245 1831
 F: +352 245 180 80
 E: info@architecturehoffmann.lu



Administration
 Date: 14/11/2014 - MODIF: 20/12/2018
 Echelle du plan: 1/50
 Format de papier: DIN A4

Cheque révision est signifiée par un changement d'indice, elle annule et remplace la version précédente de ce plan.
 Le présent plan est protégé par le droit d'auteur. Conformément à la législation, le maître d'œuvre en est propriétaire et le demandeur après achèvement de sa mission. Le droit d'auteur confère notamment à son propriétaire le droit exclusif d'autoriser la reproduction ou la modification de son œuvre, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, même partiellement.